PARC NATUREL REGIONAL DES ARDENNES

COMITÉ SYNDICAL

Procès-verbal de la séance du 8 septembre 2020

L'an deux mille vingt, le mardi huit septembre, s'est réuni en session ordinaire, à Renwez, le Comité Syndical du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional (PNR) des Ardennes, dûment convoqué par courrier individuel du vingt-sept août deux mille vingt.

Un dossier de séance présentant les différents points soumis à l'ordre du jour a été transmis à chacun des membres du Comité Syndical préalablement à cette réunion. Un complément au dossier de séance a été remis en entrant séance. Une feuille de présence a été émargée en entrant en séance. Cette liste figure en annexe 1 du présent compte-rendu.

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU 4 MARS 2020

Le Président soumet le Procès-Verbal du dernier Comité Syndical au vote (voir dossier de séance transmis).

- ***Validation du Procès-Verbal de la séance du 18 octobre 2019***

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité moins une abstention, ***décide d'approuver*** *le procès-verbal du Comité Syndical du 4 mars 2020.*

2. INSTALLATION DU COMITE SYNDICAL

Le Président reprend les éléments du dossier de séance.

Le syndicat mixte du Parc naturel régional est administré par un **Comité Syndical** composé des délégués des collectivités dont les différents collèges sont définis dans les conditions suivantes :

- Collège de la Région Grand Est : 5 délégués (1 délégué = 10 voix),
- Collège du Conseil Départemental des Ardennes : 5 délégués (1 délégué = 10 voix),
- Collège des Communes : 92 délégués (1 délégué = 1 voix),
- Collège des EPCI : 4 délégués (1 délégué = 1 voix),
- Collège de la Ville-Porte : 1 délégué (1 délégué = 1 voix).

Suite aux élections de 2020, chaque collectivité des collèges de la Ville-Porte, des Communes et des EPCI a procédé à la désignation de son représentant titulaire et de son suppléant.

Tableau des délégués par collège :

COLLEGE DES COMMUNES		
ANCHAMPS	**Richard CHRISMENT**	Représentant
	Sylvette CIEUR	Suppléante
ANTHENY	**Grégory HUET**	Représentant
	Jean-Marie PIERQUET	Suppléant
AOUSTE	**Claudine DUBREUIL**	Représentante

	Fabien BOURDON	Suppléant
ARREUX	**Christiane HENON**	Représentante
	Emmanuel ROUSSEL	Suppléant
AUBIGNY-LES-POTHEES	**Eric LEGRAND**	Représentant
	Gabrielle FONGARNAND	Suppléante
AUBRIVES	**Michel HENRY**	Représentant
	Francisco BANCALERO	Suppléant
AUGE	**Jean-Yves CHEVANNE**	Représentant
	Jean-Marie COQUEREL	Suppléant
AUVILLERS-LES-FORGES	**Mathias POYET**	Représentant
	Ludovic LESAGE	Suppléant
BLANCHEFOSSE-ET-BAY	**Marie-Hélène BOUXIN**	Représentante
	Hervé PICHON	Suppléant
BLOMBAY	**Caroline ESSER**	Représentante
	Albert KOENDERINK	Suppléant
BOGNY-SUR-MEUSE	**Eric COMPERO**	Représentant
	Isabelle LAMPS	Suppléante
BOSSUS-LES-RUMIGNY	**François BRETON**	Représentant
	Mélanie MOULIN	Suppléante
BOURG-FIDELE	**Laurent WEYTENS**	Représentant
	Frédéric GEUENICH	Suppléant
BROGNON	**Adeline GRULET**	Représentante
	Bart LEFEVRE	Suppléant
CERNION	**Murielle BARA**	Représentante
	Patricia FELIX	Suppléante
CHAMPLIN	**Cyril ROUY**	Représentant
	Aurélien MAROUZE	Suppléante
CHARNOIS	**Hervé FRANCOTTE**	Représentant
	Benoît LAMBERT	Suppléant
CHILLY	**Nicolas PENE**	Représentant
	Simon LETELLIER	Suppléant
CHOOZ	**Jérémy SIMON**	Représentant
	Benoit BERTONNIERE	Suppléant
CLIRON	**Sylvain NOIR**	Représentant
	Nicolas PARIS	Suppléant
DEVILLE	**Corinne COSENZA**	Représentante
	Jessica BLAISE	Suppléant
ESTREBAY	**Anne-Sophie LARDENNOIS**	Représentante
	Germain PECHEUX	Suppléant

ETALLE	**Jean-Louis SWARTVAGHER**	Représentant
	Johann FERY	Suppléant
ETEIGNIERES	**Romain BOURDON**	Représentant
	Vanessa TILQUIN	Suppléante
FEPIN	**Valérie D'AMARIO**	Représentante
	Patrick TOUSSAINT	Suppléant
FLAIGNES-HAVYS	**Jean-Paul PILAËTE**	Représentant
	Isabelle DUCHENOIS	Suppléante
FLIGNY	**Laurent MARTIN**	Représentant
	Vincent ROBEYNS	Suppléant
FOISCHES	**Fabrice JOUNIAUX**	Représentant
	Annie DUBOIS	Suppléante
FROMELENNES	**David LEPAGE**	Représentant
	Laurent BERTHE	Suppléant
FUMAY	**Joseph MUCCILLI**	Représentant
	Dominique BERNIER	Suppléant
GESPUNSART	**Pascal LATHUIN**	Représentant
	Romuald COCU	Suppléant
GIRONDELLE	**Valérie DUNEME**	Représentante
	Marion COMPANT	Suppléante
GIVET	**Dominique HAMAIDE**	Représentant
	Antoine PETROTTI	Suppléant
GUE-D'HOSSUS	**André LIEBAUX**	Représentant
	Christine PRZYLECKI	Suppléante
HAM-LES-MOINES	**Jérôme TISSOUX**	Représentant
	Jean PONSIN	Suppléant
HAM-SUR-MEUSE	**Olivier DUCHATEAU**	Représentant
	Christiane JACQUEMART	Suppléante
HANNAPPES	**Philippe CHAMPION**	Représentant
	Delphine PONCELET	Suppléante
HARCY	**Jean-Claude CHRISMENT**	Représentant
	Jérôme PORTEBOIS	Suppléant
HARGNIES	**Stéphane THIBAUX**	Représentant
	Paule KINDER	Suppléante
HAUDRECY	**Philippe CLAUDE**	Représentant
	Pierre SUAN	Suppléant
HAULME	**Alain MOUS**	Représentant
	Sylvain DRUART	Suppléant
HAYBES	**Jean-Claude GRAVIER**	Représentant

	Cédric GERBEAU	Suppléant
HIERGES	**Thierry PASQUIER**	Représentant
	Jean-Claude NOEL	Suppléante
JOIGNY-SUR-MEUSE	**Richard DEPOIX**	Représentant
	Chantal ROMAN	Suppléante
LA FEREE	**Michel CHEVANNE**	Représentant
	Annick CHINN-GRIMPLET	Suppléante
LA NEUVILLE-AUX-JOUTES	**Virginie LEMAIRE**	Représentante
	Marc SANTENOY	Suppléant
LAIFOUR	**Frédéric MONTANINI**	Représentant
	André LEMPEREUR	Suppléant
LANDRICHAMPS	**Michel BEAUFAYS**	Représentant
	Philippe COPPEE	Suppléant
LAVAL-MORENCY	**Daniel GREGOIRE**	Représentant
	Robert AUBRY	Suppléant
LE CHATELET-SUR-SORMONNE	**Sandrine DAPREMONT**	Représentante
	Marie-Christine TESSARI	Suppléante
LE FRETY	**Brigitte CLADEL**	Représentant
	Gilbert CLARAT	Suppléant
L'ECHELLE	**Daniel RHUL**	Représentant
	Ingrid RENOU	Suppléante
LEPRON-LES-VALLEES	**Cindy GILLES**	Représentante
	Laurence TONON	Suppléante
LES HAUTES-RIVIERES	**Philippe DROUVIN**	Réprésentant
	Denis DIZY	Suppléant
LES MAZURES	**Elisabeth BONILLO**	Représentante
	Victor DIDIER	Suppléant
LIART	**Jean-Louis MILHAU**	Représentant
	Jacques GENON	Suppléant
LOGNY-BOGNY	**Anne TOURY**	Représentante
	Gilles BEAUCOUSIN	Suppléant
LONNY	**Olivier PION**	Représentant
	Philippe JENOUVRIER	Suppléant
MARBY	**Catherine HODY**	Représentante
	Laurent CHENOT	Suppléant
MARLEMONT	**Rébecca BETSCOUN**	Représentante
	Florence DUVALLET	Suppléante
MAUBERT-FONTAINE	**Alessandro CALLURA**	Représentant
	Chantal FIORINA	Suppléante

MONTCORNET	**François MARELLE**	Représentant
	Sylvain GUIDONNET	Suppléant
MONTHERME	**Jean-Pierre FRITSCH**	Représentant
	Laëtitia PIGEOT	Suppléante
MONTIGNY-SUR-MEUSE	**Philippe RAVIDAT**	Représentant
	Bernard BŒUF	Suppléante
MURTIN-ET-BOGNY	**Antoine HUBERT**	Représentant
	Marie GORTAIS	Suppléante
NEUFMANIL	**Allan BOUCHEZ**	Représentant
	Boris JACQUOT	Suppléant
NEUVILLE-LEZ-BEAULIEU	**Thierry GILBERT**	Représentant
	Cyril PILLON	Suppléant
NOUZONVILLE	**Jean-Pol LIBOTTE**	Représentant
	Jean-Pierre LUKASIEWICZ	Suppléant
PREZ	**Soline BAUDIER**	Représentante
	Fabrice LEDOUBLE	Suppléante
RANCENNES	**Joël BOUCHER**	Représentant
	Philippe DUPONT	Suppléant
REGNIOWEZ	**Jeanne-Marie VERBAUWHEDE**	Représentante
	Anne-Marie LANGE	Suppléante
REMILLY-LES-POTHEES	**Céline DEMARLY**	Représentante
	Mathilde AUBERTIN	Suppléante
RENWEZ	**Annie JACQUET**	Représentante
	Jean-Pierre GRIZOU	Suppléant
REVIN	**Daniel DURBECQ**	Représentant
	Gérald GIULIANI	Suppléant
RIMOGNE	**Yannick ROSSATO**	Représentant
	Jean-Marie DRUART	Suppléant
ROCROI	**Denis BINET**	Représentant
	Joël GABRIEL	Suppléant
ROUVROY-SUR-AUDRY		Représentant
		Suppléant
RUMIGNY	**Damiens MIGNEAUX**	Représentant
	David BURIDANT	Suppléant
SAINT MARCEL	**Pascal BILLARD**	Représentant
	Sophie LAGNY	Suppléante
SECHEVAL	**Philippe CANOT**	Représentant
	Geoffroy PICOT	Suppléant
SEVIGNY-LA-FORET	**Maryse COUCKE**	Représentante

	Franck RETORE	Suppléant
SIGNY-LE-PETIT	**Elio DE ALMEIDA**	Représentant
	Charlène GAUME	Suppléante
SORMONNE	**Patrice RABIN**	Représentant
	Bruno LEHEUTRE	Suppléant
TAILLETTE	**Jean PIRE**	Représentant
	Gauthier BAIX	Suppléant
TARZY	**Gérard MACE**	Représentant
	Hélène BELLAVOINE	Suppléante
THILAY	**Christophe FAUQUET**	Représentant
	Nicole JEANNESSON	Suppléante
TOURNAVAUX	**Luc LALLOUETTE**	Représentant
	Cécile LANGENBACH	Suppléante
TOURNES	**Corinne BOCQUET**	Représentante
	Gwénaël WEBER	Suppléant
TREMBLOIS-LES-ROCROI	**Aurélien LOR**	Représentant
	Sabine LARUE	Suppléante
VAUX-VILLAINE	**Alexandra MARQUIGNY**	Représentante
	Marine FONTAINE	Suppléante
VIREUX-MOLHAIN		Représentant
	Frédéric DENIS	Suppléant
VIREUX-WALLERAND	**Fabrice GOFFETTE**	Représentant
	Paula BUFFET	Suppléante

COLLEGE DE LA VILLE-PORTE		
CHARLEVILLE-MEZIERES	**Salah CHAOUCHI**	Représentant
	Else JOSEPH	Suppléante

COLLEGE DES EPCI		
Communauté de communes Ardenne Rives de Meuse	**Jean-Pol DEVRESSE**	**Représentant**
	Dominique FLORES	**Suppléante**
Communauté de communes Ardennes Thiérache	**Miguel LEROY**	**Représentant**
	Denis FAY	**Suppléant**
Communauté de communes Vallées et Plateau d'Ardenne	**Régis DEPAIX**	**Représentant**
	Kévin GENGOUX	**Suppléant**
Communauté d'agglomération Ardenne Métropole	**Ines DE MONTGON**	**Représentante**
	Yacine SENE	**Suppléante**

COLLEGE DU DEPARTEMENT		
Conseil Départemental des Ardennes	**Noël BOURGEOIS**	Président
	Pierre CORDIER	Conseiller
	Nöelle DEVIE	Conseillère

	Dominique RUELLE	Conseillère
	Michel NORMAND	Conseiller
	Claude WALLENDORFF	Conseiller

COLLEGE DE LA REGION		
Conseil Régional Grand-Est	**Pascale GAILLOT**	Conseillère
	Maryse DESPAS	Conseillère
	Christine NOIRET-RICHET	Conseillère
	Joëlle BARAT	Conseillère
	Guillaume MARÉCHAL	Conseiller

INVITES		
Préfecture des Ardennes	**Jean-Sébastien LAMONTAGNE**	Préfet
Conseil Régional Grand Est	**Jean ROTTNER**	Président
Conseil Economique et Social Régional	**Bénédicte DA PONT**	Représentante
Association Les Amis du Parc	**Bernard MASSON**	Président
Association Les Amis du Parc	**Francis VERITA**	Vice-président
Trésorerie Générale de Fumay	**Sandrine LEGROS**	Trésorière
Chambre interconsulaire	**Monsieur le Président**	Président
Conseil Scientifique	**Hubert PERIGNON**	Président

Le Comité Syndical gère par délibérations les affaires du syndicat mixte. Il vote le budget, approuve le compte administratif et se prononce sur toutes les questions qui relèvent de sa compétence. Il se réunit en moyenne une fois tous les trimestres.

Il peut déléguer au Bureau Syndical ou au Président, une partie de ses attributions. Enfin, pour préparer ses travaux et faciliter les délibérations, le Comité Syndical peut s'appuyer sur les commissions, le conseil scientifique et des groupes de travail.

3. ELECTION DU BUREAU SYNDICAL

- ***Délibération 20-29 : Election des représentants des communes au sein du Bureau Syndical***

Selon l'article 9 des statuts du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional des Ardennes, le Bureau se compose de 16 membres dont un Président et trois vice-présidents :

- *2 délégués pour le collège de la Région Grand-Est,*
- *2 délégués pour le Département des Ardennes,*
- *8 délégués pour les communes,*
- *3 délégués pour les E.P.C.I,*
- *1 délégué pour la ville-porte.*

L'organisation des élections :

- *Un formulaire de candidature au Bureau Syndical a été annexé à la convocation du Comité syndical permettant à chaque membre de se porter candidat,*
- *Lors de l'élection un bulletin avec la liste des candidats a été remis à chaque membre, le Président a rappelé aux électeurs qu'ils devaient rayer sur la liste les 4 candidats qu'ils ne souhaitaient pas élire,*
- *Monsieur WALLENDORFF a été nommé secrétaire de séance et a ainsi organisé le vote à bulletin secret et le dépouillement avec Monsieur ROUY, Monsieur Yannick ROSSATO, Madame ROMAN et Madame PRZYLECKI*
- *Le Président précise qu'un bulletin non rayé sera considéré comme nul.*

Le vote effectué dans les conditions mentionnées ci-dessus, les résultats sont annoncés par Monsieur le Président, sur 73 bulletins dont 1 nul :

- *Monsieur DUCHATEAU : 59 voix* - *Monsieur GRAVIER : 60 voix* - *Monsieur HAMAIDE : 52 voix* - *Monsieur DE ALMEIDA : 43 voix* - *Monsieur MILHAU : 32 voix* - *Monsieur SWARTVAGHER : 27 voix* - *Monsieur DROUVIN : 57 voix*	- *Monsieur CHRISMENT : 56 voix* - *Madame JACQUET : 64 voix* - *Madame COUCKE : 54 voix* - *Monsieur CANOT : 38 voix* - *Monsieur CLAUDE : 26 voix*

Sont élus au 1er tour à la majorité absolue : Monsieur DUCHATEAU, Monsieur GRAVIER, Monsieur HAMAIDE, Monsieur DE ALMEIDA, Monsieur DROUVIN, Monsieur CHRISMENT, Madame JACQUET et Madame COUCKE.

- ***Délibération 20-30 : Election des représentants des EPCI au sein du Bureau Syndical***

Selon l'article 9 des statuts du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional des Ardennes, le Bureau se compose de 16 membres dont un Président et trois vice-présidents :

- *2 délégués pour le collège de la Région Grand-Est,*
- *2 délégués pour le Département des Ardennes,*
- *8 délégués pour les communes,*
- *3 délégués pour les E.P.C.I,*
- *1 délégué pour la ville-porte.*

L'organisation des élections :

- *Un formulaire de candidature au Bureau Syndical a été annexé à la convocation du Comité syndical permettant à chaque membre de se porter candidat,*
- *Lors de l'élection un bulletin avec la liste des candidats a été remis à chaque membre, le Président a rappelé aux électeurs qu'ils devaient rayer sur la liste le candidat qu'ils ne souhaitaient pas élire,*
- *Monsieur WALLENDORFF a été nommé secrétaire de séance et a ainsi organisé le vote à bulletin secret et le dépouillement avec Monsieur ROUY, Monsieur Yannick ROSSATO, Madame ROMAN et Madame PRZYLECKI*
- *Le Président précise qu'un bulletin non rayé sera considéré comme nul.*

Le vote effectué dans les conditions mentionnées ci-dessus, les résultats sont annoncés par Monsieur le Président, sur 4 bulletins dont 1 nul :

- *Monsieur DEVRESSE : 3 voix*
- *Monsieur LEROY : 2 voix*
- *Monsieur DEPAIX : 3 voix*
- *Madame de MONTGON : 0 voix*

Sont élus : Monsieur DEVRESSE, Monsieur DEPAIX et Monsieur LEROY.

Pour rappel, la nouvelle composition du Bureau Syndical est la suivante :

Collège	Représentants	Collectivité
Communes	Dominique HAMAIDE	GIVET
	Olivier DUCHATEAU	HAM-SUR-MEUSE
	Jean-Claude CHRISMENT	HARCY
	Jean-Claude GRAVIER	HAYBES
	Philippe DROUVIN	LES HAUTES-RIVIERES
	Annie JACQUET	RENWEZ
	Maryse COUCKE	SEVIGNY-LA-FORET
	Elio DE ALMEIDA	SIGNY-LE-PETIT
EPCI	Jean-Pol DEVRESSE	CC ARDENNE RIVES DE MEUSE
	Miguel LEROY	CC ARDENNES THIERACHE
	Régis DEPAIX	CC VALLEES ET PLATEAU D'ARDENNE
Ville-Porte	Salah CHAOUCHI	CHARLEVILLE-MEZIERES
Département	Claude WALLENDORFF	CONSEIL DEPARTEMENTAL DES ARDENNES
	Michel NORMAND	
Région	Guillaume MARECHAL	CONSEIL REGIONAL GRAND EST
	Pascale GAILLOT	
Membres consultatifs	Bénédicte DA PONT	CESER (Conseil Economique, Social, et Environnemental Régional)
	Francis VERITA	Amis du Parc

4. Election des 2eme et 3eme Vice-Presidents

SUSPENSION DE SEANCE AFIN DE REUNIR LE BUREAU SYNDICAL POUR L'ELECTION DES VICE-PRESIDENTS

Les 2ème et 3ème Vice-Présidents du Parc naturel régional des Ardennes sont respectivement Monsieur DEVRESSE (Collège des EPCI) et Madame JACQUET (Collège des communes).

5. Election des membres des Commissions

- ***Délibération 20-38: Composition des commissions de travail***

Considérant l'article 6 du règlement intérieur indiquant que le Comité Syndical fixe le nombre de membres siégeant dans chaque commission et désigne ceux qui y siègeront,
Vu sa délibération n°14-191 du 26 septembre 2014, relative à la constitution des commissions de travail,

Après avoir renoncé à un vote à bulletin secret et après appel à candidature, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- ***approuve la composition suivante*** *des commissions de travail :*

Commissions thématiques de travail	***Parmi les membres du Bureau Syndical***	***Parmi les membres du Comité Syndical***
Commission « Valorisation des ressources naturelles » en charge des actions relatives à la forêt, à l'agriculture et à la biodiversité	- ***Jean-Pol DEVRESSE, Président*** - *Pascale GAILLOT* - *Olivier DUCHATEAU* - *Jean-Claude CHRISMENT* - *Jean-Claude GRAVIER* - *Salah CHAOUCHI*	- *Romain BOURDON* - *Philippe CANOT* - *Jean-Yves CHEVANNE* - *Jean-Louis SWARTVAGHER* - *Christiane HENONµ* - *Cyril ROUY*
Commission « Aménagement durable » en charge des actions relatives au paysage, à l'urbanisme et à l'énergie	- ***Annie JACQUET, Présidente*** - *Guillaume MARECHAL* - *Miguel LEROY* - *Régis DEPAIX* - *Jean-Claude GRAVIER* - *Salah CHAOUCHI*	- *Alexandra GENTY-MARQUIGNY* - *Jean-Louis MILHAU* - *Inès DE MONTGON* - *Philippe CLAUDE* - *Christophe FAUQUET*
Commission « Promotion du territoire » en charge des actions relatives au tourisme et à la sensibilisation au territoire	- ***Claude WALLENDORFF, Président*** - *Maryse COUCKE* - *Elio DE ALMEIDA* - *Philippe DROUVIN* - *Régis DEPAIX* - *Dominique HAMAIDE*	- *Philippe CANOT* - *Mathias POYET* - *Philippe CLAUDE* - *Daniel DURBECQ* - *Xavier POLLET* - *Richard DEPOIX* - *Cédric GERBEAU* - *Cyril ROUY* - *Eric LEGRAND*

Les membres des Amis du Parc, 5 propres à chaque commission, seront prochainement nommés, après désignation par cette association.

6. ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

- ***Délibération 20-39: Composition de la Commission d'Appel d'Offres***

Vu l'article 22 du code des marchés publics précisant que la commission d'appel d'offres est composée lorsqu'il s'agit d'un syndicat mixte, du Président de ce syndicat ou son représentant et un nombre de membres égal à celui prévu pour la composition de la commission de la collectivité au nombre d'habitants le plus élevé, élus, en son sein, par l'assemblée délibérante du Syndicat ;

Considérant que par référence à la Région Grand Est, la commission d'appel d'offre du Syndicat Mixte doit être composée de 5 titulaires et de 5 suppléants ;

Pour faire suite à l'appel à candidature fait préalablement à la séance, sont élus à l'unanimité par le Comité Syndical :

- Messieurs Claude WALLENDORFF, Régis DEPAIX, Denis BINET, Daniel DURBECQ, et Philippe CLAUDE en tant que titulaires.
- Messieurs Jean-Pol DEVRESSE, Jean-Claude CHRISMENT, Joël BOUCHER, Thierry PASQUIER et Madame Maryse COUCKE en tant que suppléant(e)s.

7. COMITE DE PROGRAMMATION LEADER (INFORMATION)

La Composition du Comité de Programmation LEADER (au 25/08/2020), est rappelée aux membres du Comité. Elle figure en annexe 2 du présent Procès-Verbal.

8. DM 1 – DECISION MODIFICATIVE N°1

- ***Délibération 20-33 : Décision Modificative n°1***

Vu *la délibération du Comité syndical en date du 4 mars 2020, n°20-09 relative au Budget Primitif 2020,*
Considérant *les éléments exposés par le Président,*

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ***Décide de procéder*** *sur le Budget 2020, à la Décision Modificative n°1 présentée ci-dessous:*

Section de fonctionnement en €

Chapitre	*Articles*	*Recettes*	*Dépenses*
7472	*Région Grand Est*	*39 600,00*	-
74718	*Etat-ADEME-PIEESA*	*-33 599,00*	-
74718	*DREAL*	*+ 5 750,00*	-
7477	*FEDER*	*+ 5 750,00*	-
7478	*RTE*	*-22 399,00*	-
74758	*Communauté de Communes*	*4 820,00*	-
777	*Subventions d'investissement*	*3 300,00*	
617	*Études*	-	*-120 257,00*
611	*Prestations de services extérieures*	-	*116 059,00*
6236	*Impressions*	-	*6 700,00*

6714	*Bourses et prix*	*-*	*-10 400,00*
64131	*Rémunération non titulaire*	*-*	*15 220,00*
651	*Brevets, licences, données*	*-*	*2 000,00*
022	*Dépenses imprévues*	*-*	*1 400,00*
023	*Virement à la section d'investissement*	*-*	*-7 500,00*
	TOTAL	***3 222,00***	***3 222,00***

Section d'investissement en €

Chapitre	***Articles***	***Recettes***	***Dépenses***
1311	*DREAL*	*1 000,00*	*-*
1317	*FEDER*	*1 000,00*	*-*
1313	*Conseil Départemental*	*293 000,00*	*-*
1321	*ADEME*	*78 547,00*	*-*
1322	*Région Grand Est*	*-1 600,00*	*-*
1328	*RTE*	*52 365,00*	*-*
1641	*Prêt à court terme*	*-293 000,00*	*-*
021	*Virement de la section de fonctionnement*	*-7 500,00*	*-*
2152	*Panneaux*	*-*	*2 000,00*
2314	*Travaux en cours*	*-*	*118 512,00*
040/139	*Amortissement des subventions*		*3 300,00*
	TOTAL	***123 812,00***	***123 812,00***

9. FETE DU PARC

Le Président rappelle que tous les deux ans, le PNR des Ardennes associe pleinement les populations et les acteurs locaux à la mise en œuvre d'une fête, moment privilégié de découverte et de sensibilisation autour du patrimoine local. La Fête du Parc est avant tout une fête des patrimoines

locaux (naturels, culturels et paysagers) permettant de faire découvrir ou redécouvrir aux habitants leur territoire par le biais d'animations, de spectacles, de balades découverte, de parcours à énigmes, etc.

Cette année, la **Fête du Parc aura lieu à Nouzonville le dimanche 27 septembre.**

Lors de cette fête, un jeu concours sera proposé au public avec des lots à gagner (10 lots à gagner toutes les heures de 11h à 18h pour les adultes et 15 lots à gagner toutes les heures pour les enfants).

Les lots à gagner sont les suivants :

- 16 Livres « Les recettes des Chefs des Parcs naturels régionaux de France »
- 16 guides du Routard,
- 170 gourdes en inox.

La valeur totale des lots s'élève à environ 1 200 €.

- ***Délibération 20-34 : Approbation du jeu concours de la Fête du Parc 2020***

Vu sa délibération n°20-09 du 4 mars 2020, relative au Budget Primitif 2020,

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ***Valide*** *la réalisation et le budget d'un jeu concours à la Fête du Parc 2020 et les lots suivants :*
  - *16 Livres « Les recettes des Chefs des Parcs naturels régionaux de France »*
  - *16 guides du Routard,*
  - *170 gourdes en inox.*

- ***Autorise le Président*** *à signer les documents relatifs à cette action.*

10. EMBAUCHE D'UN AGENT D'ACCUEIL EN CONTRAT PEC (PARCOURS EMPLOI COMPETENCES)

Eva ROLANDINE, assistante du Pôle promotion du territoire et chargée de l'accueil au PNR a demandé une mise en disponibilité de 12 mois, à compter du 26 septembre 2020, pour se rapprocher de son conjoint qui travaille désormais à Troyes.

Afin de pouvoir la remplacer durant son absence, il est proposé d'accueillir un jeune de moins de 26 ans, dans le cadre d'un contrat PEC (Parcours Emploi Compétences), pour une durée de 10 mois.

Le Parc pourra donc bénéficier d'une aide financière durant cette période, à condition de s'engager dans un parcours de formation.

- ***Délibération 20-35 : Création d'un poste d'agent d'accueil dans le cadre du dispositif Parcours Emploi Compétences***

Vu le cadre du dispositif parcours emploi compétences,

Considérant que le parcours emploi compétences est prescrit dans le cadre d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi,

Considérant que ce type de contrat est un contrat aidé, réservé à certains employeurs, en particulier les collectivités territoriales et leurs regroupements,

Considérant que ce type de contrat s'adresse aux personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières d'accès à l'emploi,

Considérant que l'autorisation de mise en œuvre du contrat d'accompagnement dans l'emploi est placée sous la responsabilité du prescripteur agissant pour le compte de l'État (Pôle emploi, Cap emploi, Mission locale).

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, décide, à l'unanimité :

- ***De créer*** *un poste d'agent d'accueil, à compter du 01/10/2020 dans le cadre du dispositif « parcours emploi compétences »,*
- ***De préciser*** *que le contrat d'accompagnement dans l'emploi établi à cet effet sera d'une durée initiale de 10 mois, renouvelable expressément, dans la limite règlementaire, après renouvellement de la convention,*
- ***De préciser*** *que la durée du travail est fixée à 35 heures par semaine,*
- ***D'indiquer*** *que sa rémunération sera comprise entre 100% et 120% de la base du SMIC horaire, multiplié par le nombre d'heures de travail,*
- ***D'autoriser*** *le Président à signer tout document y afférent.*

11. EMBAUCHE D'UNE ASSISTANTE EN COMMUNICATION EN CONTRAT PEC (PARCOURS EMPLOI COMPETENCES)

Pauline PERIGNON est en service civique depuis le 1er octobre 2019 au PNR, elle assiste le Pôle Promotion du Territoire au niveau de l'infographie (fête du Parc, exposition, création de panneaux, infographie Nature 2000 et communication Réserve de Bois en Val).

Le Parc avait l'an dernier un agent en contrat PEC pour les missions administratives et accueil. Cet agent a quitté le Parc au 15 aout 2020. La dépense du poste de l'agent en contrat PEC est inscrite au budget 2020 pour l'année entière.

Afin de pouvoir soutenir l'activité du Pôle Promotion du Territoire pour les 10 ans du Parc en 2021, il est proposé de conserver Pauline PERIGNON ayant moins de 26 ans, dans le cadre d'un contrat PEC (Parcours Emploi Compétences), pour une durée de 10 mois.

Le Parc pourra donc bénéficier d'une aide financière durant cette période, à condition de s'engager dans un parcours de formation.

- ***Délibération 20-36 : création d'un poste d'assistante en communication dans le cadre du dispositif Parcours Emploi Compétences***

Vu le cadre du dispositif parcours emploi compétences,

Considérant que le parcours emploi compétences est prescrit dans le cadre d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi,

Considérant que ce type de contrat est un contrat aidé, réservé à certains employeurs, en particulier les collectivités territoriales et leurs regroupements,

Considérant que ce type de contrat s'adresse aux personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières d'accès à l'emploi,

Considérant que l'autorisation de mise en œuvre du contrat d'accompagnement dans l'emploi est

placée sous la responsabilité du prescripteur agissant pour le compte de l'État (Pôle emploi, Cap emploi, Mission locale).

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, décide, à l'unanimité :

- ***De créer*** *un poste d'agent d'assistante en communication, à compter du 01/10/2020 dans le cadre du dispositif « parcours emploi compétences »,*
- ***De préciser*** *que le contrat d'accompagnement dans l'emploi établi à cet effet sera d'une durée initiale de 10 mois, renouvelable expressément, dans la limite règlementaire, après renouvellement de la convention,*
- ***De préciser*** *que la durée du travail est fixée à 35 heures par semaine,*
- ***D'indiquer*** *que sa rémunération sera comprise entre 100% et 120% de la base du SMIC horaire, multiplié par le nombre d'heures de travail,*
- ***D'autoriser*** *le Président à signer tout document y afférent.*

12. Appel a Projets Regional – Programme national pour l'alimentation

Dans le cadre de l'appel à projets régional 2020 du Programme National pour l'Alimentation (PNA), visant à accompagner des projets qui concourent à l'atteinte des objectifs de la politique publique alimentaire en Grand Est, le Parc naturel régional des Ardennes a déposé un dossier de candidature fin aout 2020 (décision validée par le Bureau Syndical du 16 juin 2020).

Le projet s'articule autour de l'éducation à l'alimentation, notamment pour les publics précaires et les scolaires, de la lutte contre le gaspillage alimentaire, de la valorisation du patrimoine alimentaire local, et de la sensibilisation de la restauration collective en faveur d'une alimentation durable.

Une phase de diagnostic agri-alimentaire du territoire accompagné de la rédaction d'une stratégie d'actions est prévue pour 2021, ainsi que l'organisation d'un forum alimentaire public en début d'année, et d'un second en fin d'année. Ceux-ci seront l'occasion de recueillir les attentes des habitants, élus et autres acteurs du territoire sur les priorités en matière d'alimentation, et de nouer des partenariats durables en faveur du bien-manger dans le Parc naturel régional des Ardennes.

- ***Délibération 20-37 : Programme National pour l'Alimentation en Grand Est***

Considérant *la charte du PNR des Ardennes, mesure 1 « Valoriser de manière durable les ressources du territoire » et mesure 7 « Animer le territoire et fédérer les publics autour de l'identité locale »,*

Vu *l'Appel à Projet à Projet PNA en Grand Est de la DRAAF Grand-Est,*

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ***Décide*** *de répondre à l'Appel à Projet PNA 2020,*
- ***Valide*** *le plan de financement suivant :*

Poste de dépense	Type de dépense	Montant TTC	Financement DRAAF		Autofinancement PNRA	
			70%	20%	30%	80%
Diagnostic agri-alimentaire de territoire	Fonctionnement	50 000.00 €	35 000.00 €		15 000.00 €	
Organisation du forum de l'alimentation durable et du séminaire de restitution de la stratégie alimentaire	Fonctionnement	10 000.00 €	7 000.00 €		3 000.00 €	
Réalisation d'une vidéo d'information sur le PAT	Fonctionnement	4 000.00 €		800.00 €		3 200.00 €
Outils de communication	Fonctionnement	3 000.00 €		600.00 €		2 400.00 €
TOTAL	**Fonctionnement**	**67 000.00 €**	**42 000.00 €**	**1 400.00 €**	**18 000.00 €**	**5 600.00 €**

Financement du Projet	**Montant**	**%**
DRAAF	43 400.00 €	65%
PNRA	23 600.00 €	35%
Total	**67 000.00 €**	**100%**

- ***Autorise*** *le Président à solliciter la subvention du Programme National pour l'Alimentation,*
- ***Autorise*** *le Président à signer toutes pièces afférentes à ce dossier.*

Avant de clôturer la séance, le Président annonce que le prochain Comité Syndical aura lieu le mercredi 9 décembre 2020.

ANNEXE 1 : EMARGEMENT

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS :

Conseil Régional Grand Est (4 présents et 1 pouvoir) :

Pascale GAILLOT, Maryse DESPAS, Guillaume MARÉCHAL, Joëlle BARAT.

Christine NOIRET-RICHET donne pouvoir à Guillaume MARECHAL.

Conseil Départemental des Ardennes (5 présents) :

Pierre CORDIER, Noëlle DEVIE, Dominique RUELLE, Michel NORMAND, Claude WALLENDORFF.

Ville- Porte (1 Présent)

Salah CHAOUCHI.

Communes (69 présents et 4 pouvoirs):

Sylvette CIEUR (Anchamps), Grégory HUET (Antheny), Claudine DUBREUIL (Aouste), Emmanuel ROUSSEL (Arreux), Eric LEGRAND (Aubigny-les-Pothées), Jean-Yves CHEVANNE (Auge), Marie-Hélène BOUXIN (Blanchefosse-et-Bay), Albert KOENDERINK (Blombay), Adeline GRULET (Brognon), Cyril ROUY (Champlin), Hervé FRANCOTTE (Charnois), Nicolas PENE (Chilly), Jérémy SIMON (Chooz), Corinne COSENZA (Deville), Anne-Sophie LARDENNOIS (Estrebay), Jean-Louis SWARTVAGHER (Etalle), Romain BOURDON (Eteignières), Valérie D'AMARIO (Fépin), Laurent MARTIN (Fligny), Annie DUBOIS (Foisches), David LEPAGE (Fromelennes), Dominique BERNIER (Fumay), Pascal LATHUIN (Gespunsart), Valérie DUNEME (Girondelle), Dominique HAMAIDE (Givet), Christine PRZYLECKI (Gué d'Hossus), Olivier DUCHATEAU (Ham-sur-Meuse), Jean-Claude CHRISMENT (Harcy), Paule KINDER (Hargnies), Philippe CLAUDE (Haudrecy), Jean-Claude GRAVIER (Haybes), Thierry PASQUIER (Hierges), Richard DEPOIX (Joigny-sur-Meuse), Michel CHEVANNE (La Férée), Marc SANTENOY (La Neuville-aux-Joutes), Frédéric MONTANINI (Laifour), Xavier POLLET (Landrichamps), Sandrine DAPREMONT (Le Chatelet-sur-Sormonne), Brigitte CLADEL (Le Frety), Daniel RHUL (L'Echelle), Cindy GILLES (Lepron-les-Vallées), Philippe DROUVIN (Les Hautes-Rivières), Victor DIDIER (Les Mazures), Jean-Louis MILHAU (Liart), Olivier PION (Lonny), Rébecca BETSCOUN (Marlemont), Jean-Pierre FRITSCH (Monthermé), Bernard BŒUF (Montigny-sur-Meuse), Antoine HUBERT (Murtin-et-Bogny), Jean-Pol LIBOTTE (Nouzonville), Joël BOUCHER (Rancennes), Jeanne-Marie VERBAUWHEDE (Regniowez), Céline DEMARLY (Remilly-les-Pothées), Annie JACQUET (Renwez), Daniel DURBECQ (Revin), Yannick ROSSATO (Rimogne), Denis BINET (Rocroi), Philippe CANOT (Sécheval), Franck RETORE (Sévigny-la-Forêt), Elio DE ALMEIDA (Signy-le-Petit), Patrice RABIN (Sormonne), Jean PIRE (Taillette), Christophe FAUQUET (Thilay), Luc LALLOUETTE (Tournavaux), Corinne BOCQUET (Tournes), Sabine LARUE (Tremblois-les-Rocroi), Alexandra MARQUIGNY (Vaux-Villaine), Frédéric DENIS (Vireux-Molhain), Fabrice GOFETTE (Vireux-Wallerand).

Michel HENRY (Aubrives) donne pouvoir à Frédéric DENIS (Vireux-Molhain), Eric COMPERO (Bogny-sur-Meuse) donne pouvoir à Yannick ROSSATO (Rimogne), Jérôme TISSOUX (Ham-les-Moines) donne pouvoir à Annie JACQUET (Renwez), Alain MOUS (Haulmé) donne pouvoir à Victor DIDIER (Les Mazures),

EPCI (4 présents) :

Jean-Pol DEVRESSE (CC Ardenne Rives de Meuse), Miguel LEROY (CC Ardennes Thiérache), Régis DEPAIX (CC Vallées et Plateau d'Ardenne), Ines DE MONTGON (CA Ardenne Métropole).

Assistaient également :
Patrick TOUSSAINT (Fépin), Chantal ROMAN (Joigny-sur-Meuse), Philippe JENOUVRIER (Lonny), Florence DUVALLET (Marlemont), Else JOSEPH (Ville-Porte), Francis VERITA (Association les Amis du Parc), Hubert PERIGNON (Conseil Scientifique), Céline DAVRIL-BAVOIS (Parc naturel régional des Ardennes), Sophie JACQUES (Parc naturel régional des Ardennes), Nicolas BOCK (Parc naturel régional des Ardennes), Damien PECHEUX (Parc naturel régional des Ardennes), Sandy LAMOUREUX (Parc naturel régional des Ardennes), Marie BOURDON (Parc

naturel régional des Ardennes), Pauline BRACONNIER (Parc naturel régional des Ardennes), Pauline PEREIRA (Parc naturel régional des Ardennes).

ÉTAIENT EXCUSÉS :

Mathias POYET (Auvillers-les-Forges), François BRETON (Bossus-les-Rumigny), Laurent WEYTENS (Bourg-Fidèle), Murielle BARA (Cernion), Sylvain NOIR (Cliron), Jean-Paul PILAETE (Flaignes-Havys), Philippe CHAMPION (Hannappes), Daniel GREGOIRE (Laval-Morency), Elisabeth BONILLO (Les Mazures), Anne TOURY (Logny-Bogny), Catherine HODY (Marby), Alessandro CALLURA (Maubert-Fontaine), François MARELLE (Montcornet), Allan BOUCHEZ (Neufmanil), Thierry GILBERT (Neuville-les-Beaulieu), Soline BAUDIER (Prez), Damiens MIGNEAUX (Rumigny), Pascal BILLART (Saint-Marcel), Gérard MACE (Tarzy).

ANNEXE 2 : COMPOSITION DU COMITE DE PROGRAMMATION LEADER AU 25/08/2020

COLLEGE PUBLIC		
Nom Prénom	**Intervenant au comité de programmation en qualité de…**	**Titulaire ou suppléant**
M. Claude WALLENDORFF	Vice-Président du PNR des Ardennes	Titulaire
M. Michel NORMAND	Membre du Bureau Syndical du PNR des Ardennes	Suppléant
Mme Pascale GAILLOT	Vice-Présidente du PNR des Ardennes	Titulaire
M. Guillaume MARECHAL	Président du PNR des Ardennes	Suppléant
M. Jean-Pol DEVRESSE	Vice-Président de la Communauté de Communes Ardenne Rives de Meuse	Titulaire
M. Julien VERGÉ	Conseiller communautaire Ardenne Rives de Meuse	Suppléant
Mme Dominique FLORES	Vice-Présidente de la Communauté de Communes Ardenne Rives de Meuse	Titulaire
M.Richard CHRISMENT	Vice-Président de la Communauté de communes Ardenne Rives de Meuse	Suppléant
En attente de désignation	Communauté de communes Vallées et Plateau d'Ardenne	Titulaire
En attente de désignation	Communauté de communes Vallées et Plateau d'Ardenne	Suppléant

Nom Prénom	Intervenant au comité de programmation en qualité de …	Titulaire ou suppléant
En attente de désignation	Communauté de communes Vallées et Plateau d'Ardenne	Titulaire
En attente de désignation	Communauté de communes Vallées et Plateau d'Ardenne	Suppléant
M.LEROY Miguel	Président de la Communauté de communes Ardennes Thiérache	Titulaire
Mme Béatrice CARDON	Vice-Président de la Communauté de communes Ardennes Thiérache	Suppléante
M.Jean-Louis MILHAU	Vice-Président de la Communauté de communes Ardennes Thiérache	Titulaire
M.Jean-Yves CHEVANNE	Vice-Président de la Communauté de communes Ardennes Thiérache	Suppléant

COLLEGE PRIVÉ		
Nom Prénom	**Intervenant au comité de programmation en qualité de…**	**Titulaire ou suppléant**
En attente de désignation	Association des Amis du Parc	Titulaire
En attente de désignation	Association des Amis du Parc	Suppléant
En attente de désignation	Association des Amis du Parc	Titulaire
En attente de désignation	Association des Amis du Parc	Suppléant
M. Frédéric COQUET	SARL Coquet	Titulaire

M. Boussouf MADI	Etablissement Madisolation	Suppléant
M. Philippe FLORES	Entreprise Florès et Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA)	Titulaire
M. Philippe RAVIDAT		Suppléant
M. Yohann PIRE-ABITANTE	Centre socio-culturel Aymon Lire	Titulaire
M. Jean-Paul DUMONT	Domaine des Mannesarts	Suppléant
M. Guy MONEDIERE	Association Montcornet remonte le temps	Titulaire
Mme Angela GUIOST	Association ABMS	Suppléante
Mme GRULET Adeline	Prestataire d'un hébergement touristique	Titulaire
Poste à pourvoir		Suppléant
Mme PONCELET Delphine	Prestataire d'un hébergement touristique	Titulaire
Poste à pourvoir		Suppléant
M. Pierre MANDELLI	Centre social Le Lien	Titulaire
Mme Peggy DUFOUR	Centre social Le Lien	Suppléante

M. Stéphane BROSTEAUX	Chambre interconsulaire des Ardennes	Titulaire
Mme Virginie LEMAIRE	Chambre interconsulaire des Ardennes	Suppléante